



#COVID19

## INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Pour vous permettre d'avoir une information claire des vaccins contre la COVID et du déroulement de la campagne vaccinale, nous avons réuni dans cette fiche les dernières données. Cette fiche d'information sera vouée à évoluer en fonction des nouvelles données et sera régulièrement mise à jour.

Il est rappelé que cette vaccination est **gratuite**, réalisée après recueil du **consentement** et ne présentant **pas de caractère obligatoire**.

Trois vaccins sont disponibles : **vaccin Pfizer/bioNTech (Cominarty), Moderna et Astra Zeneca**. Deux utilisent la technique d'ARN messenger (Pfizer/bioNTech, Moderna) et le troisième est un vaccin à vecteur viral (Astra Zeneca).

L'agence européenne du médicament (EMA) a annoncé une décision le 21 décembre 2020 permettant le lancement du vaccin Pfizer/bioNTech qui est le premier vaccin disponible en France. L'EMA a approuvé le mercredi 6 janvier le vaccin Moderna et le **29 janvier le vaccin Astra Zeneca**.

### Les informations à connaître sur la campagne de vaccination.

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée depuis le 27 décembre 2020 aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

#### Concernant le vaccin Pfizer/bioNTech et Moderna, les personnes éligibles sont :

- les personnes âgées en établissements : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), unités de soins de longue durée (USLD), résidences autonomie, résidences services seniors ;
- les personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave du Covid-19 ;
- les professionnels des secteurs de la santé (y compris libéraux) et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités
- les personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités.
- les personnes âgées de 75 ans et plus peuvent se faire vacciner. Le gouvernement a également émis la possibilité de se faire vacciner à partir de cette date pour les personnes présentant les pathologies suivantes :

Indication
Patients atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
Patients atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont patients dialysés
Patients transplantés d'organes solides
Patients transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
Patients atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes chroniques
Patients atteints de maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (Voir liste établie avec les FSMR)
Patients atteints de trisomie 21

Les patients âgés de moins de 75 ans présentant ces pathologies devront avoir une **ordonnance du médecin traitant** pour pouvoir se faire vacciner

Source : Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale Note du 13 janvier 2021 relative à la vaccination en très haute priorité des personnes à très haut risque.

#### Concernant le vaccin Astra Zeneca, les personnes éligibles sont :

- Les professionnels de santé et du secteur médico-social de moins de 65 ans
- **Puis dès que les quantités livrées le permettront** les personnes entre 50 et 64 ans en commençant par les personnes présentant des comorbidités (problèmes de santé) pourront se faire vacciner. **La date exacte sera prochainement annoncée** et dès que cela deviendra le cas, je vous informerai du vaccin et de la manière dont celui-ci pourra être utilisé. En effet, plus facile à manier, il pourra se faire probablement au cabinet médical puis en pharmacie de ville.
- **J'ai entre 65 et 75 ans**, il est préconisé d'être vacciné par le vaccin Pfizer ou Moderna faute de données d'efficacité robustes pour le vaccin AstraZeneca après 65 ans.

### La prise de rendez-vous dans les centres de vaccination se fera :

- **par internet** via le site **sante.fr** grâce à l'une des trois plateformes en ligne privées (doctolib, keldoc, Maiaa)

- ou par **téléphone au numéro national : 0800 009 110** (de 6 heures à 22 heures) ou alors directement en **téléphonant au centre de vaccination : les numéros et adresses sont en pièce jointe**. Pour le moment autour de Kerlouan, vous pouvez vous faire vacciner à **Brest (hôpital de Bohars, hôpital Morvan, hôpital de la Cavale Blanche), Morlaix, Landerneau, Saint Renan et Lesneven (à partir du 26 janvier)**. **Les numéros de téléphone sont mis en pièce jointe. Vous pouvez sinon prendre votre rdv par internet sur le site sante.fr.**

**Pour les personnes qui sont invités à se faire vacciner et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, un transport communal vers les centres va se mettre en place bientôt. Une équipe mobile de vaccination pourrait se mettre en place en fonction des futurs vaccins disponibles pour permettre une vaccination à domicile.**

En effet, les vaccins actuels nous imposent des problèmes de logistique (réfrigérateur adapté, nombre de doses par flacon...) qui ne nous permettent pas actuellement de vacciner facilement au cabinet ou à domicile. Le vaccin Pfizer (6 doses par flacon) se conserve par exemple jusqu'à 6 mois entre -60°C et -90°C puis entre 2°C et 8°C pendant 5 jours puis 2h à température ambiante. Concernant le Vaccin Moderna qui comporte lui 10 doses par flacon peut se conserver à -20°C (-15°C à -40°C) puis à 5°C (frigo) pendant 30 jours ou alors 12h à température ambiante. Cela pourrait évoluer dans les prochaines semaines en fonction des futurs vaccins disponibles et plus faciles à utiliser au cabinet ou à domicile.

**Je vous contacterai quelques jours avant votre rdv** pris au centre de vaccination pour réaliser une **consultation pré vaccinale** (par téléphone au moins) pour permettre une meilleure fluidité lors de votre passage au centre de vaccination. Après cette consultation pré-vaccinale, **je vous enverrai le document officiel de consentement ou d'éligibilité** (Soit par mail soit à récupérer au cabinet médical).

Ce document imprimé est un justificatif comme quoi vous avez réalisé cette consultation pré vaccinale : vous n'aurez donc pas de consultation avec le médecin du centre de vaccination et **votre passage dans le centre sera donc plus rapide.**

## Les informations à connaître concernant les vaccins Pfizer/bioNTech (Cominarty) et Moderna

Trois vaccins sont et seront rapidement disponibles : **vaccin Pfizer/bioNTech, Moderna et Astra Zeneca**. Deux utilisent la technique d'ARN messenger (Pfizer/bioNTech, Moderna) et le troisième est un vaccin à vecteur viral (Astra Zeneca).

L'agence européenne du médicament (EMA) a annoncé une décision avant fin décembre 2020 permettant le lancement du vaccin Pfizer/bioNTech qui est le premier vaccin disponible en France pour la phase 1 de vaccination. L'EMA a approuvé le mercredi 6 janvier le vaccin Moderna.

**1/ Principe d'action des vaccins à ARN messenger (Pfizer/bioNTech, Moderna)** : ils utilisent des ribosomes à l'extérieur du noyau de nos cellules permettant de recréer la protéine spike (protéine spécifique du virus de la COVID) permettant au système immunitaire de créer des anticorps contre le virus. **L'ARN ne pénètre pas dans le noyau des cellules où se situe l'ADN humain, ces vaccins n'ont donc aucune incidence sur l'ADN de nos cellules (notre patrimoine génétique).**

**2/ La fabrication des vaccins contre la Covid 19** : L'élaboration des vaccins contre la Covid-19 a été particulièrement rapide. Cela s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les coronavirus ont beaucoup été étudiés à l'occasion des alertes précédentes (l'émergence du SARS-CoV en Asie en 2003, et l'émergence du MERS-CoV en Arabie Saoudite en 2012). Les études menées ont confirmé qu'il était assez simple de déclencher une réponse immunitaire efficace contre le SARS-CoV-2 (Covid 19) comparé aux VIH par exemple. Ensuite, les différentes étapes de fabrication des vaccins se sont très rapidement succédées. Les processus de vérification des vaccins, sans être dégradés, ont été considérablement accélérés. La FDA (Food and Drug Administration), l'EMA (Agence européenne des médicaments) ont créé des procédures pour évaluer rapidement les vaccins sans pour autant déroger à la rigueur scientifique. La mobilisation des équipes de recherche et des Etats et la création de partenariats public/privé ont facilité et accéléré sa fabrication et sa distribution. À chaque fois qu'un doute est survenu sur un possible effet indésirable d'un vaccin, les essais ont été mis en pause. Dans les différents cas, un comité indépendant a analysé les données et permis la reprise des essais en l'absence de preuve reliant la maladie au vaccin.

**3/ La surveillance des effets secondaires du vaccin** : Dans toute l'expérience accumulé en vaccinologie, les effets secondaires des vaccins surviennent dans les quelques jours, et au maximum dans les 6 semaines suivant la vaccination. Au 11 janvier 2021, plus de 10 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin à ARN au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, en Israël, et dans d'autres pays. Du 4 au 8 janvier 2021, ce sont 80 000 patients en maison de retraite et soignants en France qui se sont fait vaccinés contre la covid 19.

Aucun effet précoce, non observé dans les études de fabrication des vaccins, n'a été rapporté, à l'exception de quelques cas de réactions allergiques (chez certaines personnes : cf 7/ Vaccin et allergie). **Des effets secondaires bénins ont été décrits : rougeur au point d'injection, fatigue, maux de tête, douleurs musculaires, frissons ou fièvre disparaissant ensuite au bout de 2-3 jours en moyenne.** La surveillance des effets secondaires des vaccins a lieu en Europe et en France grâce au système d'information et de suivi de la vaccination qui permet de tracer qui a été vacciné et avec quel lot de vaccin. C'est ce système de pharmacovigilance qui permet de déterminer si tel ou tel évènement indésirable est à attribuer au vaccin ou au hasard.

### 4/ Schémas vaccinaux

Le schéma vaccinal du **vaccin pfizer-BioNTech** comporte **2 doses** (30 |ug, 0,3 ml chacune) **administrées par voie intramusculaire, à 3 ou 4 semaines d'intervalle.** **Le Vaccin Moderna se présente en 2 doses** chacune de 100 |ug (0,5ml) **en intra musculaire à 4 semaines d'intervalle. Un intervalle minimal de 14 jours est recommandé entre un vaccin contre le coronavirus et un autre vaccin.** Il est également recommandé **de patienter 3 semaines minimum entre un vaccin (par exemple la grippe) et le vaccin contre la COVID.**

### 5/ concernant l'efficacité des vaccins

Les essais cliniques ont démontré une excellente efficacité contre la maladie Covid-19 symptomatique et contre les formes graves de la Covid-19. Les vaccins Pfizer et Moderna ont montré une protection supérieure à 50% dès la première injection et de l'ordre de **95 %** après la deuxième dose. **Il n'y a pas encore assez de résultats concernant la protection contre l'infection asymptomatique par le SARS-CoV-2 ou sa transmissibilité.** Les études réalisées montrent qu'il en existerait une mais moins importante que sur les formes symptomatiques. Il est nécessaire d'attendre les données complémentaires.

**6/ vaccin et patient ayant déjà eu la covid 19 symptomatique ou asymptomatique** Les durées de protection conférées par l'infection versus par le vaccin sont des données que l'on ne dispose pas. La vaccination peut être réalisée chez les patients ayant eu un antécédent d'infection asymptomatique par le SARS-CoV-2. Il n'est pas recommandé d'effectuer un test viral ou une sérologie à la recherche d'une infection en cours ou antérieure par le SARS-CoV-2.

Il apparait que la réinfection est très peu fréquente dans les 90 jours suivant l'infection initiale ; on recommande donc que les personnes ayant une infection aiguë documentée par le SARS-CoV-2 soient vaccinées après ce délai de 90 jours.

Si une personne est cas contact, la vaccination doit être repoussée : un test virologique est à réaliser. La vaccination pourra être réalisée si le ou les tests s'avèrent négatifs. Si le patient a présenté, plus de deux semaines avant la vaccination, des symptômes suggérant la COVID, la sérologie peut être utile. Si la sérologie est positive, **il faudra attendre 3 mois avant l'injection du vaccin.**

**7/ vaccin et allergies** : **La seule contre-indication au vaccin concerne les personnes ayant eu une allergie grave** (survenue rapide d'un œdème laryngé, d'une détresse respiratoire, urticaire généralisé) à un médicament contenant du PEG (poly-éthylène glycols), au polysorbate (constituants du vaccin). **Un bilan allergologique si non réalisé devra être effectué chez ces personnes et la vaccination différée en attendant le bilan allergologique. Pour autres personnes, elles peuvent se faire vacciner !**

- Même quand on a eu une réaction allergique grave à un médicament ne contenant pas du PEG ou du polysorbate. Cependant, la surveillance au centre de vaccination sera d'une heure au lieu de 15 minutes.

- Même quand on a eu une réaction allergique tardive et non grave au PEG ou au polysorbate (par exemple rougeurs survenant au-delà de plus d'une heure). La surveillance sera habituelle c'est-à-dire de 15 minutes au centre de vaccination.

- Même quand on a eu une réaction d'allergie grave à un médicament contenant du PEG ou du polysorbate après qu'un bilan allergologique ait montré que l'allergie n'était pas dû au PEG ou au polysorbate du médicament mais à un autre composant du médicament. Une surveillance d'une heure de principe sera réalisée au centre de vaccination.

- Même quand on a eu une réaction allergique immédiate mais non grave (boutons, rougeurs par exemple) à un médicament ou une autre substance dont l'enrobage contient du polysorbate. Une surveillance d'une heure de principe sera réalisée au centre de vaccination. En cas de réaction allergique grave ou immédiate après la 1<sup>ème</sup> dose, la 2<sup>ème</sup> dose est contre-indiquée. Les patients devront être orientés vers un allergologue.

**En cas de réaction allergique grave ou immédiate après la 1<sup>ème</sup> dose, la 2<sup>ème</sup> dose est contre-indiquée. Les patients devront être orientés vers un allergologue.**

**8/ Vaccin, grossesse et allaitement** : Il est très peu probable que ces vaccins présentent un risque pour les femmes enceintes. Les premières études de tératogénéicité montrent l'absence d'effet sur le développement embryonnaire et fœtal et l'absence d'effet sur la reproduction. D'autres études sont prévues. En attendant les résultats des études, la vaccination n'est néanmoins pas proposée aux femmes enceintes sauf si les bénéfices l'emportent sur les risques potentiels pour la mère et le fœtus.

Il n'existe pas de données sur la sécurité des vaccins Covid-19 chez les femmes qui allaitent ou sur les effets des vaccins COVID-19 à ARN sur le nourrisson allaité ou sur la production de lait. Dans un principe de précaution on ne recommande pas la vaccination en cours d'allaitement pour le moment sauf si les bénéfices l'emportent (par exemple, chez les femmes allaitantes ayant une exposition importante au virus et/ou ayant des facteurs de risque de Covid-19 grave).

**9/ Vaccin et enfants** : Les études concernant les vaccins de Pfizer-BioNTech, Moderna et AstraZeneca à ce sujet sont en cours. La vaccination n'est donc pas indiquée pour le moment dans cette population. On peut se faire vacciner qu'à partir de 16 ans pour le vaccin Pfizer et 18 pour Moderna.

**10/ Vaccin et immunodépression** Il n'y a pas de rationnel pour penser que l'immunodépression (chimiothérapie, traitement de type immunosuppresseur utilisés pour une pathologie auto immune par exemple) puisse favoriser la survenue d'effets indésirables, la problématique étant plutôt celle d'une perte d'efficacité du vaccin. Cependant, le vaccin sera toujours probablement plus efficace que l'absence de vaccination. La vaccination est recommandée. **Dans tous les cas, il est important qu'on puisse en discuter ainsi qu'avec le(s) spécialiste(s) qui vous suit(vent).**

**11/ Vaccin et immunité de la personne âgée** : Il semble que l'immunosénescence (c'est à dire le vieillissement du système immunitaire) impacterait peu l'efficacité des vaccins à ARN et des vaccins vectorisés viraux, même si les données chez les personnes les plus âgées restent limitées.

**12/ Concernant le seuil de couverture vaccinale** Au cours des premières phases de la campagne de vaccination, l'objectif est de protéger les personnes à risque de complications pour éviter les décès et les hospitalisations. Si l'on démontre que la vaccination Covid-19 est efficace contre l'infection virale (et pas seulement la maladie) et contre la transmissibilité du virus, il sera alors intéressant d'atteindre un certain seuil de couverture vaccinale afin de favoriser l'immunité de groupe, et ainsi protéger indirectement les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées, voire permettre l'interruption de l'épidémie.

**13/ Variants du virus, mutations et efficacité des vaccins** : Comme de nombreux virus respiratoires, le SARS-CoV-2 (virus de la covid 19) mute en permanence. Jusqu'à récemment, les différentes mutations qui ont émergé n'étaient pas associées à une moindre efficacité du vaccin. Elles sont le plus souvent sans conséquence, mais parfois peuvent apporter un avantage écologique (une plus grande transmissibilité par exemple). Pfizer/BioNTech et Moderna ont récemment publié des données de neutralisation de ces variants *in vitro*, à partir de sérums de personnes vaccinées. **Les 2 vaccins seraient donc efficaces contre les différents variants.**

**14/ Devra-t-on se faire vacciner tous les ans comme pour la grippe ?** Il est possible que la Covid-19 devienne une maladie à recrudescence saisonnière comme la grippe. Si le vaccin ne protège pas plus d'une année, si l'épidémie n'a pas pu être maîtrisée, ou si le virus acquiert sur plusieurs années des mutations lui permettant de ne plus être reconnu par une personne qui a déjà fait une COVID ou qui a été vaccinée, il sera nécessaire de se vacciner régulièrement avec un vaccin adapté aux nouveaux variants qui pourraient circuler.

**15/ L'immunité acquise par l'infection naturelle est-elle plus solide que l'immunité post vaccinale ?** La protection qu'une personne obtient en cas d'infection varie d'une personne à l'autre et en fonction de l'infection. Plusieurs études ont montré que de nombreuses personnes n'ont plus d'anticorps détectables quelques mois après une infection bénigne ou asymptomatique. On ne sait pas si ces personnes peuvent ou non se réinfecter. En revanche, les personnes qui ont fait une infection plus grave ont presque toutes des anticorps détectables au moins 6 mois plus tard. La vaccination entraîne une immunité qui semble initialement comparable à celles des personnes qui ont fait une forme grave mais on ne sait pas dans quelle mesure cette immunité persiste plus au-delà de 6 mois.

**16/ Vaccination et prise d'anticoagulant (eliquis, xarelto, coumadine, previscan...)** Les volumes à injecter sont faibles (0,5ml généralement). Plusieurs études ont montré que la vaccination en intra musculaire dans l'épaule associée à une compression prolongée était bien tolérée par les patients sous anticoagulant. Il n'y a donc pas de contre-indication pour les personnes qui sont sous anticoagulant concernant le vaccin.

### Les informations à connaître concernant le vaccin AstraZeneca

Le vaccin est autorisé à partir de 18 ans, les patients de moins de 18 ans ne peuvent donc pas se faire vacciner avec ce vaccin.

Les professionnels de santé et du secteur médico-social de moins de 65 ans

Puis dès que les quantités livrées le permettront, les personnes entre 50 et 64 ans en commençant par les personnes présentant des comorbidités (problèmes de santé) pourront se faire vacciner. La date exacte sera prochainement annoncée.

Le vaccin est autorisé à partir de 18ans, les patients de moins de 18 ans ne peuvent donc pas se faire vacciner avec ce vaccin.

**2/ Il est plus facile à manipuler, est-ce vrai ?** Oui, à la différence des deux autres vaccins, il se conserve au réfrigérateur, entre 2 et 8 °C. Il se présente en suspension injectable conditionnée en flacon de 10 doses (boîte de 10 flacons). Une fois la première dose prélevée, la durée de conservation est de 48 heures si le flacon est remis au réfrigérateur, ou 6 heures si le flacon est conservé à température ambiante (jusqu'à 30 °C). Les flacons mis à disposition en France contiennent 10 doses et sont conditionnés par boîte de 10 flacons. Des discussions sont en cours afin d'autoriser les grossistes répartiteurs à déconditionner les boîtes de 10 flacons, leur permettant ainsi de livrer les quantités strictement nécessaires aux besoins de chaque pharmacie (distribution au flacon).

**3/ Efficacité du vaccin** Le vaccin offre un taux de protection compris, selon les études, entre 59,5 % (Agence européenne du médicament) et 70,4% (Revue médicale The Lancet). Concernant la population la plus âgée, les études n'ont pas montré de différences significative en terme de protection entre les personnes vaccinées et celles qui ne l'étaient pas du fait des petits effectifs. D'où la décision pour le moment de ne conseiller le vaccin qu'aux personnes de moins de 65 ans.

**4/ Pourrais-je me faire vacciner au cabinet médical ou par un autre professionnel de santé ?** Du fait qu'il soit plus facile à manipuler, il devrait donc être distribué via le circuit traditionnel de distribution pharmaceutique (grossistes répartiteurs, officines de pharmacie) pour les professionnels de santé de ville autorisés à vacciner : médecins, infirmiers, pharmaciens d'officine, sages-femmes.

**5/ Schéma vaccinal** Il comprend 2 doses en intramusculaire (dans l'épaule) de 0,5 mL, à administrer entre 4 et 12 semaines d'intervalle selon l'AMM, (9 et 12 semaines d'intervalle selon la HAS). Selon les données d'efficacité disponibles, l'efficacité vaccinale augmente quand le délai entre les deux doses est allongé. Dans tous les cas, la deuxième dose est absolument nécessaire. On retiendra donc que la deuxième injection devra être réalisée entre 4 et 12 semaines. Un schéma vaccinal débuté avec un vaccin (une spécialité) doit être terminé avec ce même vaccin. En effet, aucune donnée n'est disponible sur l'interchangeabilité entre les vaccins contre la COVID-19. Un délai de 14 jours au minimum doit être respecté entre l'administration du vaccin AstraZeneca et l'administration d'un autre vaccin (grippe, méningite, etc.) afin de ne pas diminuer la réponse immunitaire induite par la vaccination.

**6/ Y a-t-il également une surveillance après le vaccin ?** Oui, après l'injection, le patient doit être gardé en observation pendant 15 minutes, afin de surveiller la survenue d'effets indésirables (notamment un événement allergique). La seconde dose de vaccin ne doit pas être administrée chez un patient ayant développé une réaction allergique sévère après la première injection.

**7/ Est-il nécessaire d'avoir une ordonnance ?** Oui, ce vaccin est soumis à prescription médicale obligatoire. Cette modalité de prescription et de délivrance pourrait afin d'élargir la prescription et l'injection du vaccin AstraZeneca aux pharmaciens d'officine et aux sages-femmes (en plus des médecins et infirmiers).

**8/ Principe d'action :** Le vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca est un vaccin à adénovirus codant pour la glycoprotéine Spike du SARS-CoV-2. Le vaccin contient un vecteur inoffensif contenant un gène de la COVID codant la protéine Spike capable d'être reconnue par le système immunitaire. La protection conférée par le vaccin démarre environ 3 semaines après la première dose.

**9/ Vaccin et anticoagulant (previscan, coumadine, Eliquis, Xarelto...) ?** Le vaccin AstraZeneca peut être administré par voie intra musculaire, avec prudence.

**10/ Vaccin et grossesse** Chez les femmes enceintes, l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 n'est pas recommandée, sauf en cas de situation particulière pour lesquelles le bénéfice vaccinal est supérieur aux risques potentiels pour la mère et le fœtus. On ignore si le vaccin est excrété dans le lait maternel. La HAS recommande de ne pas utiliser ce vaccin pendant l'allaitement.

**11/ Vaccin et variants :** Aucune donnée n'est disponible actuellement concernant l'efficacité du vaccin AstraZeneca vis-à-vis des nouveaux variants de SARS-CoV-2.

**12/ Allergies et vaccin :** La seule contre-indication au vaccin est l'allergie avérée à l'un des composants du vaccin. On reportera le vaccin si le patient est malade ou fébrile le jour de l'injection.

**13/ Vaccin et effets secondaires :** Les effets indésirables les plus courants concernent un peu plus d'une personne sur 10 : douleur au point d'injection, rougeur, sensation de fatigue, fièvre, maux de tête, douleurs articulaires ou musculaires mais qui disparaissent spontanément en quelques jours.

**14/ vaccin et immunodépression :** L'efficacité, la sécurité et l'immunogénicité du vaccin n'ont pas été évaluées chez les personnes immunodéprimées, y compris celles qui reçoivent un traitement immunosuppresseur. L'efficacité du vaccin pourrait être plus faible chez les personnes immunodéprimées (comme pour les 2 autres vaccins).

**15/ Durée de protection :** La durée de la protection offerte par le vaccin est inconnue, car elle est encore l'objet d'une évaluation dans les essais cliniques en cours.

#### **LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DOCUMENT :**

- Infovac-France, bulletin n°14 – supplément Décembre 2020 Abécédaire des questions-réponses les plus fréquentes sur la vaccination COVID 19
- Vaccins contre la Covid 19 : questions et réponses. Société de pathologie infectieuse de langue française 11 janvier 2021
- PowerPoint VaccinfoCOVID la présentation, socle commun de connaissances au 15 décembre 2020 réalisé par le COPIL Vaccination COVID AP-HP HAS, vaccins covid 19, quelle stratégie de priorisation à l'initiation de la campagne
- Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale Note du 13 janvier 2021 relative à la vaccination en très haute priorité des personnes à très haut risque
- Vaccination en très haute priorité des personnes à très haut risque Liste de pathologies rares justifiant une vaccination en très haute priorité contre la COVID-19 Filières de Santé Maladies Rares
- Vaccination contre la Covid-19 et antécédents allergiques. Résumé des recommandations Françaises (SFA/FFAL/CNP allergologie) sur la conduite à tenir ; 12 janvier 2021
- Communiqué vaccination COVID, Fédération française d'allergologie 12 janvier 2021
- Communiqué de presse de la société française d'allergologie du 27 janvier 2021 : vaccin contre le SARS-Cov- 2 : quand est-il nécessaire de consulter un allergologue ?
- Recommandation vaccinale du 2 février 2021, HAS, stratégie de vaccination contre la COVID 19 - place du Covid 19 Vaccine AstraZeneca Communiqué de presse du ministère des solidarités et de la santé du 6 février 2021 au sujet du vaccin AstraZeneca Vaccin AstraZeneca : les données de l'avis favorable de l'agence européenne du médicament. Vidal. 2 février 2021 Covid-19 vaccine AstraZeneca : focus sur les modalités pratiques et logistiques. Vidal. 4 février 2021.
- Covid 19 Vaccine AstraZeneca. Mes vaccins.net. Mise à jour du 7 février 2021.

#### **Liste des centres de vaccinations disponibles – Les plus proches de Kerlouan**

- Centre de vaccination - **CHU BREST** - Site de Bohars, unité épidémiologique Route de Ploudalmézeau, 29820 Bohars - **02 98 14 51 43** - Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr - Centre de vaccination
- BREST Arena 140 Boulevard de Plymouth, 29200 Brest
- Centre de vaccination - **CHU BREST** - Site Morvan 2 Avenue Maréchal Foch, 29200 Brest – **02 98 14 51 43** - Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr
- Centre de vaccination - **CHU Brest** - Site Cavale Blanche 85 Rue Maximin Audemar, 29200 Brest – **02 98 14 51 43** - Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr
- **Centre de vaccination - LANDERNEAU/LESNEVEN** - Le Mille Club Rue du Calvaire, 29800 Landerneau - **02 57 18 00 61** - Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr
- **Centre de vaccination - ST RENAN** - Centre culturel 1 Place Léon Cheminant, 29290 Saint-Renan - **02 57 18 00 61** - Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr
- **Centre de vaccination - LESNEVEN** – L'Atelier rue Jeanne D'Arc, 29260 LESNEVEN- **02 57 18 00 61** – Possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur le site sante.fr- **UNIQUEMENT SUR RDV** – Apporter votre carte vitale lors du RDV – Sont concernées les personnes de + de 75 ans ou les personnes à risque, en possession d'une ordonnance de leur médecin. **Surtout ne pas se déplacer au centre sans rdv – Ouverture les mardi, mercredi et jeudi**